

Fwd: Avis de défaut, obligation de restitution des animaux, organisation

Expéditeur : barbara renck (barbara_renck@yahoo.fr)

À : claire_noblins@yahoo.fr

Date : lundi 26 août 2024 à 12:06 UTC+2

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: barbara renck <barbara_renck@yahoo.fr>

Date: 22 août 2024 à 14:20:54 UTC+2

À: cheval.espoir.38@gmail.com, ddetspp-psa@savoie.gouv.fr, Contact <contact@animalex-avocats.com>

Objet: Avis de défaut, obligation de restitution des animaux, organisation

Bonjour,

Suite à notre entretien téléphonique d'hier (21/08/2024), avec Blandine BOIS ainsi que la secrétaire de direction de la DDETSPP, puis confirmation prise auprès du tribunal d'Albertville aucun acte juridique n'a été produit dans le cadre de l'enlèvement de mes animaux.

Je vous confirme donc ma requête en restitution du 02/08/2024 et vous confirme que vous êtes dans l'obligation de me rendre les deux chevaux et ce depuis le 26 juillet 2024.

La carence de trois semaines vous sera facturée dans une prochaine correspondance à laquelle vous serez tenu solidairement par le règlement.

Je vous somme de :

- Soit d'organiser la restitution des deux chevaux et de m'informer de la date et du lieu sous 24h
- Soit de me donner les coordonnées du lieu où ils se trouvent illégalement détenus afin que je puisse venir les chercher (comme énoncé dans mon précédent courrier les frais étant à votre charge)

Le délais imparti est justifié par votre silence à mes échanges depuis plus d'un mois et mon inquiétude quant à la santé de mes chevaux étant donné votre persistance à ne pas vouloir me répondre et que les compétences de la DDETSPP en matière de prise en charge du vivant ont été montrées défailtantes par le passé (responsable de la mort de nombreux chiens, chevaux et autres animaux de ferme).

De plus les mensonges de Blandine BOIS et le directeur du service Santé Animale quand à la présence d'un acte juridique dans la procédure font grandir mon inquiétude sur le sort qu'ils ont réservés à mes deux chevaux.

En l'absence de réponse conforme à ma demande dans le délais suivant l'envoi de cette requête, le silence gardé vaudra acceptation des faits énoncés et je prendrais toutes les mesures nécessaires pour mettre fin à la détention illégale de mes animaux.

Tous droits réservés

Barbara Renck